

**L'essentiel sur les
risques professionnels
de votre entreprise**

par
Julien Husson

&

**Nos conseils sur
les cotisations
retraite**

par Leslie Machon
et Stéphanie Gauthier



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes



**VOUS EMPLOYEZ
VOTRE PREMIER
SALARIÉ ?**

**La Carsat Rhône-Alpes
vous accompagne
pour gérer et prévenir
les risques professionnels
de votre entreprise**

SOMMAIRE

01

OUVRIR VOTRE COMPTE AT/MP

02

PRÉPARER L'ACCUEIL DE VOTRE SALARIÉ

03

VOUS AIDER À RÉALISER VOTRE DOCUMENT UNIQUE

04

VOUS PROPOSER DES AIDES FINANCIÈRES

OUVRIR VOTRE COMPTE AT/MP

Le compte AT/MP est **une obligation réglementaire pour toutes les entreprises** depuis janvier 2022.

Fiable et sécurisé, il vous permet notamment de :

- ▶ accéder à la **notification du taux AT/MP** de votre entreprise,
- ▶ demander une **subvention prévention**,
- ▶ télécharger **l'attestation de vos indicateurs des risques professionnels** nécessaire pour répondre à un marché public.

OUVRIR VOTRE COMPTE AT/MP

Comment faire ?

1. S'inscrire sur [Net-Entreprise](#)



2. Ouvrir son [compte AT/MP](#)



Plus d'infos sur [Ameli.fr/entreprise](#)



PRÉPARER L'ACCUEIL DE VOTRE SALARIÉ



Le saviez-vous ?



1/4 des accidents du travail concernent des salariés ayant moins de 1 an d'ancienneté au poste (*source : base EPICEA*)



Près de **15 % des accidents graves et mortels** surviennent au cours des 3 premiers mois suivant l'embauche

PRÉPARER L'ACCUEIL DE VOTRE SALARIÉ

Le cahier de l'accueillant



Ce document présente les enjeux de l'accueil des nouveaux arrivants dans l'entreprise et propose des solutions concrètes pour garantir la bonne intégration des salariés nouvellement embauchés.

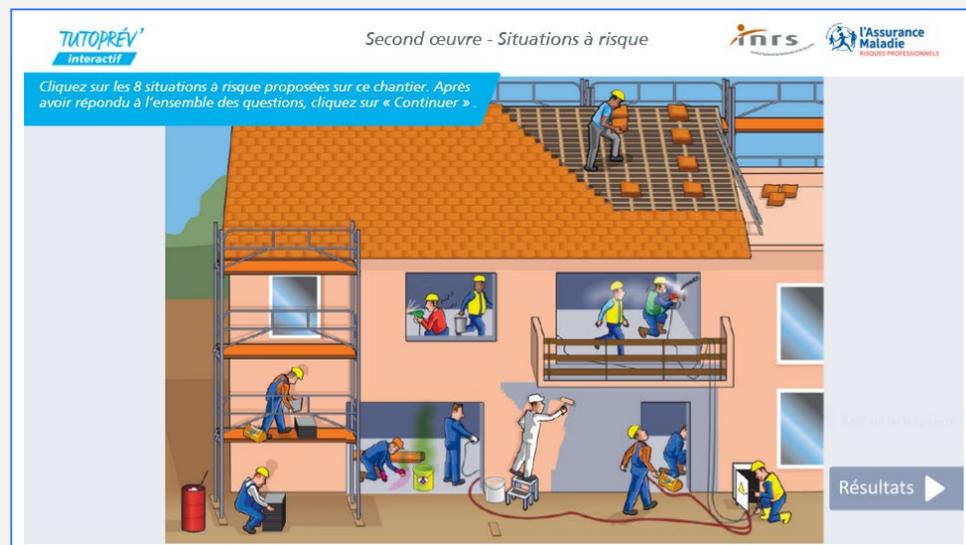
Disponible sur [Ameli.fr/entreprise](https://www.ameli.fr/entreprise)



PRÉPARER L'ACCUEIL DE VOTRE SALARIÉ

TutoPrév' Accueil

outils pédagogiques pour les tuteurs
en version interactive ou imprimée

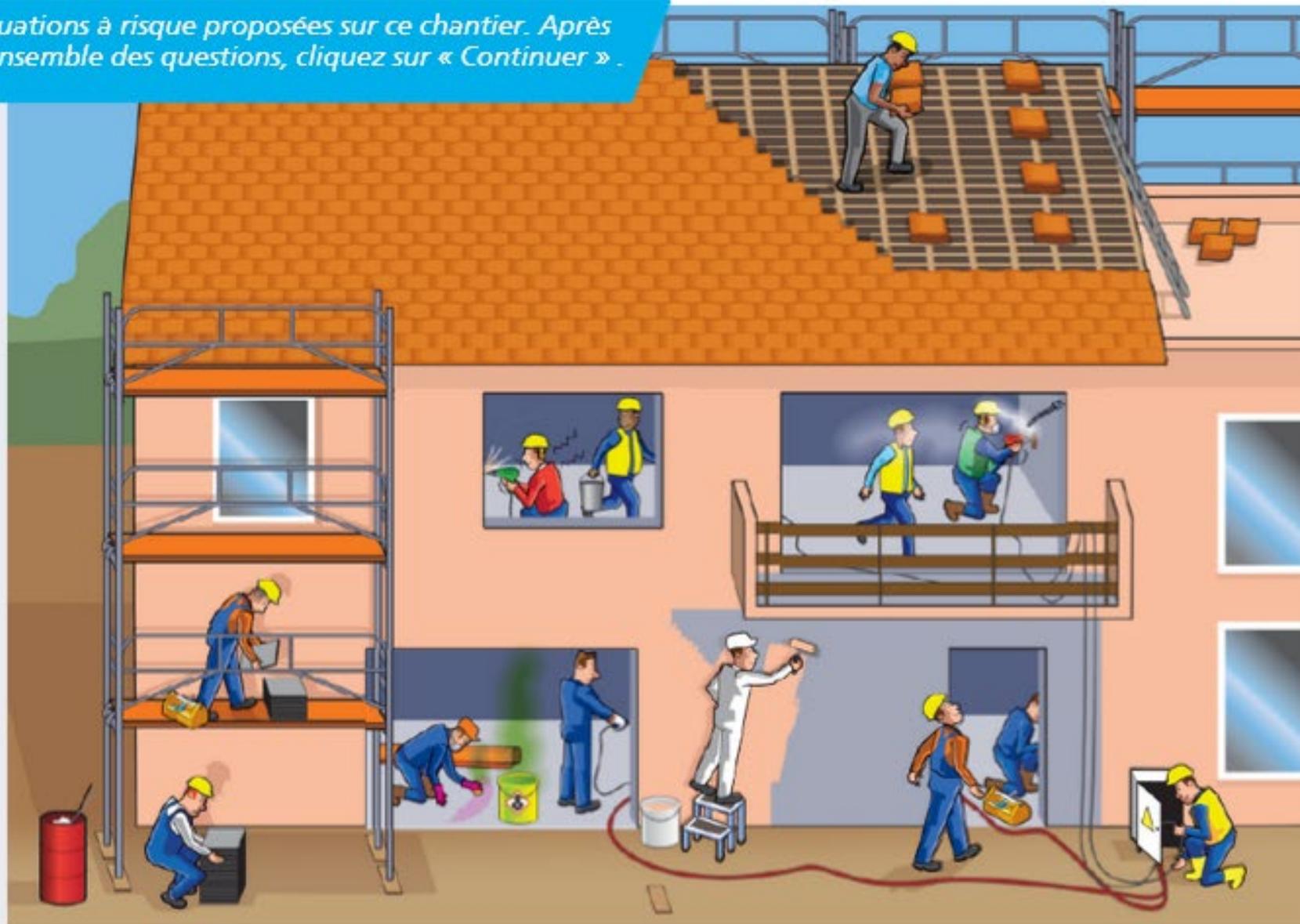


12 activités concernées

- Aide à la personne à domicile et en établissement
- BTP
- Commerce
- Hôtellerie-Restauration
- Logistique
- Maintenance industrielle
- Métiers de bouche
- Métiers de l'énergie du bâtiment
- Métiers du bois
- Réparation automobile
- Transport routier de marchandises
- Travail de bureau



Cliquez sur les 8 situations à risque proposées sur ce chantier. Après avoir répondu à l'ensemble des questions, cliquez sur « Continuer ».



Contour rectangulaire

Résultats



PRÉPARER L'ACCUEIL DE VOTRE SALARIÉ

La formation en e-learning sur le site de l'INRS

Acquérir les bases en prévention des risques professionnels



4 modules de 2 h, adaptable à votre rythme

Objectifs :

- Acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail
- S'initier à des démarches de prévention des risques professionnels.



Plus d'infos sur [l'offre de formation de la Carsat Rhône-Alpes](#)



VOUS AIDER À RÉALISER VOTRE DOCUMENT UNIQUE

L'employeur a l'**obligation de réaliser une évaluation des risques** pour la santé et sécurité de ses salariés.



Faire un **état des lieux** des risques présents dans l'entreprise



Définir les postes sur lesquels **agir en priorité**



Mettre en place un **plan d'action pour améliorer les situations de travail**

VOUS AIDER À RÉALISER VOTRE DOCUMENT UNIQUE

Comment faire l'évaluation des risques professionnels ?

Entreprises du bâtiment
et des travaux publics



Tous secteurs d'activité
sauf BTP



Toutes les entreprises



- [consulter la liste des 38 métiers](#)
- [consulter Oira générique](#)



VOUS PROPOSER DES AIDES FINANCIÈRES

Toutes les entreprises de 1 à 49 salariés peuvent bénéficier de subventions prévention pour :

- ▶ l'achat de matériels ou d'équipements pour réduire les risques d'exposition aux accidents du travail et maladies professionnelles,
- ▶ des prestations de formation ou d'accompagnement en matière de prévention des risques professionnels.

Consulter la liste et les conditions d'attribution sur le site de la [Carsat Rhône-Alpes](#).



Comment faire sa demande de subvention prévention ?

Sur le compte AT/MP

POUR GARDER LE CONTACT

Abonnez-vous à la newsletter
« 3 mn entreprises » pour
rester informés sur nos services
et notre actualité
(10 numéros par an)



3 SITES DE RÉFÉRENCE

2 sites nationaux : [ameli.fr/entreprise](https://www.ameli.fr/entreprise) et [inrs.fr](https://www.inrs.fr)
1 site régional : [carsat-ra.fr/entreprise](https://www.carsat-ra.fr/entreprise)



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Assurance Maladie – Risques professionnels :



Carsat Rhône-Alpes :



UN NUMÉRO UNIQUE POUR LES ENTREPRISES

3679

Service gratuit
+ prix appel

SUIVRE NOS WEBINAIRES

Une série de 3 webinaires pour les TPE sur la prévention des risques professionnels

- ▶ **Oira**, un outil pour répondre à votre **obligation d'évaluation des risques**
- ▶ Comment construire **un plan d'action efficace ?**
- ▶ Les clés pour **analyser vos accidents du travail** et éviter qu'ils ne se reproduisent



Plus d'infos sur Ameli.fr/entreprise
(plusieurs dates et horaires proposés)





**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Nos conseils sur les cotisations retraite

SOMMAIRE

01

COMMENT FONCTIONNE NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE ?

02

LES DIFFÉRENTS STATUTS ET LEUR IMPACT SUR LA RETRAITE

03

LES DROITS DU CONJOINT

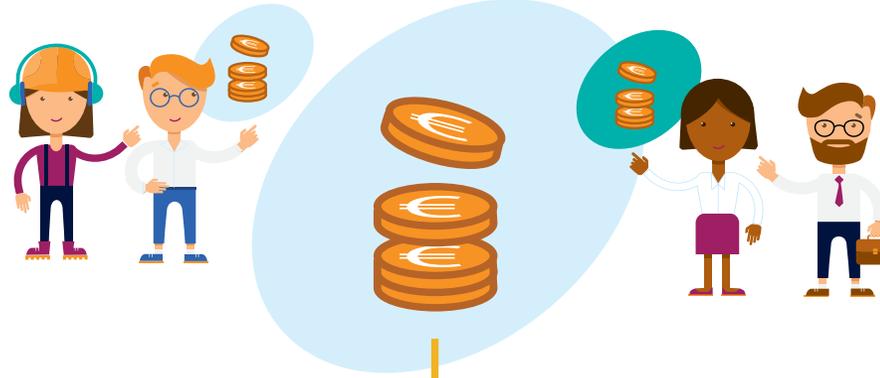
04

EMBAUCHER UN SENIOR

Un système par répartition

Salariées et employeurs versent des cotisations :

- à la retraite de la Sécurité sociale
- aux régimes de retraite complémentaires obligatoires



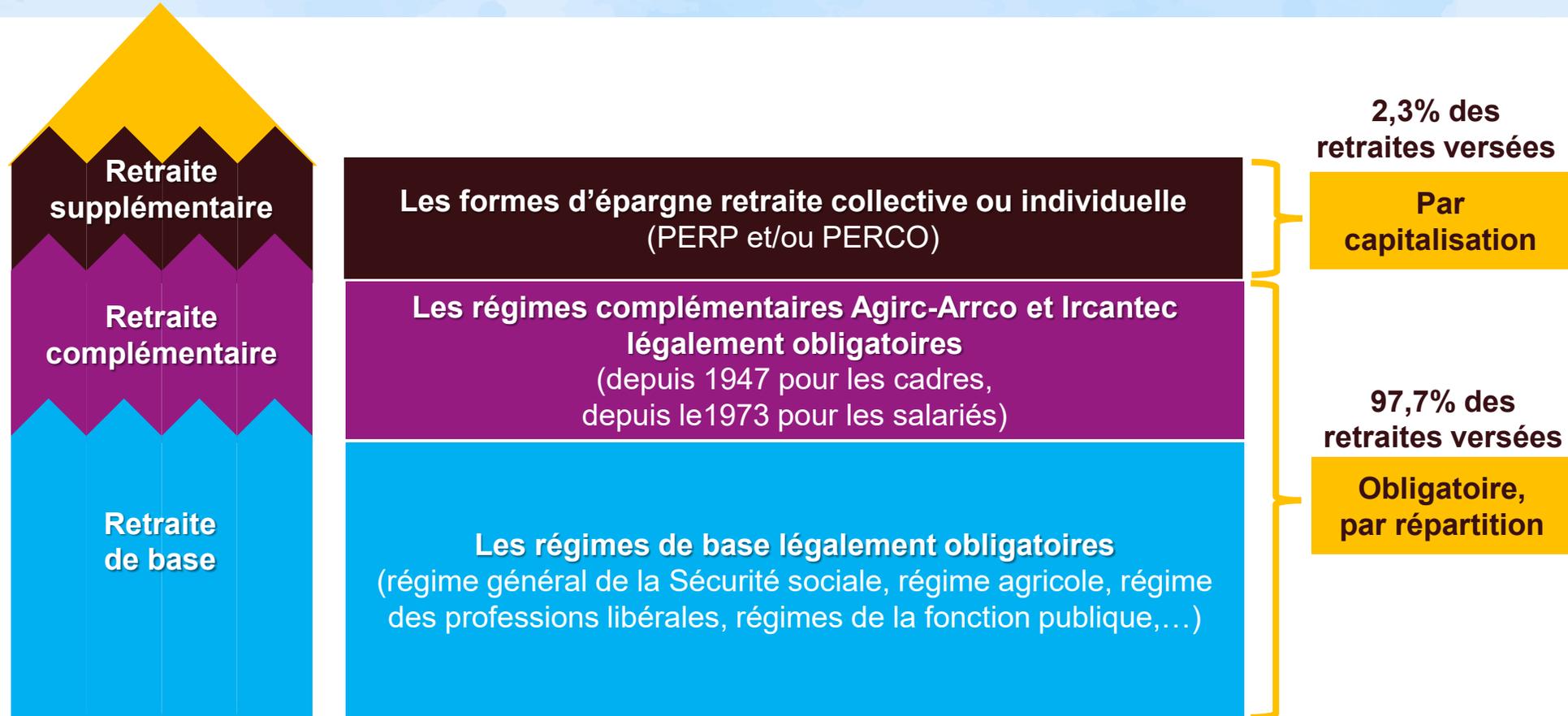
Lorsque vous êtes en activité, vos cotisations servent à financer les retraites et vous permettent d'ouvrir des droits **pour votre future retraite.**

Les retraites sont financées par les cotisations des assurés en activité.



C'est le principe même de notre système de retraite basé sur la répartition et la solidarité intergénérationnelle.

La retraite en France



Je suis **président rémunéré d'une SAS**,
quelles sont mes caisses de retraite?

J'ai un statut de **salarié**, je **cotise sur mon salaire**

Retraite de base

(en trimestres)



+

**Retraite
complémentaire**

(en points)



**Je suis gérant associé majoritaire,
rémunéré ou non d'une SARL,
quelles sont mes caisses de retraite ?**

J'ai un statut de **non-salarié ou indépendant**,
je cotise sur ma **rémunération de gérant ou bénéfice**

Retraite de base

+

Retraite complémentaire

RCI

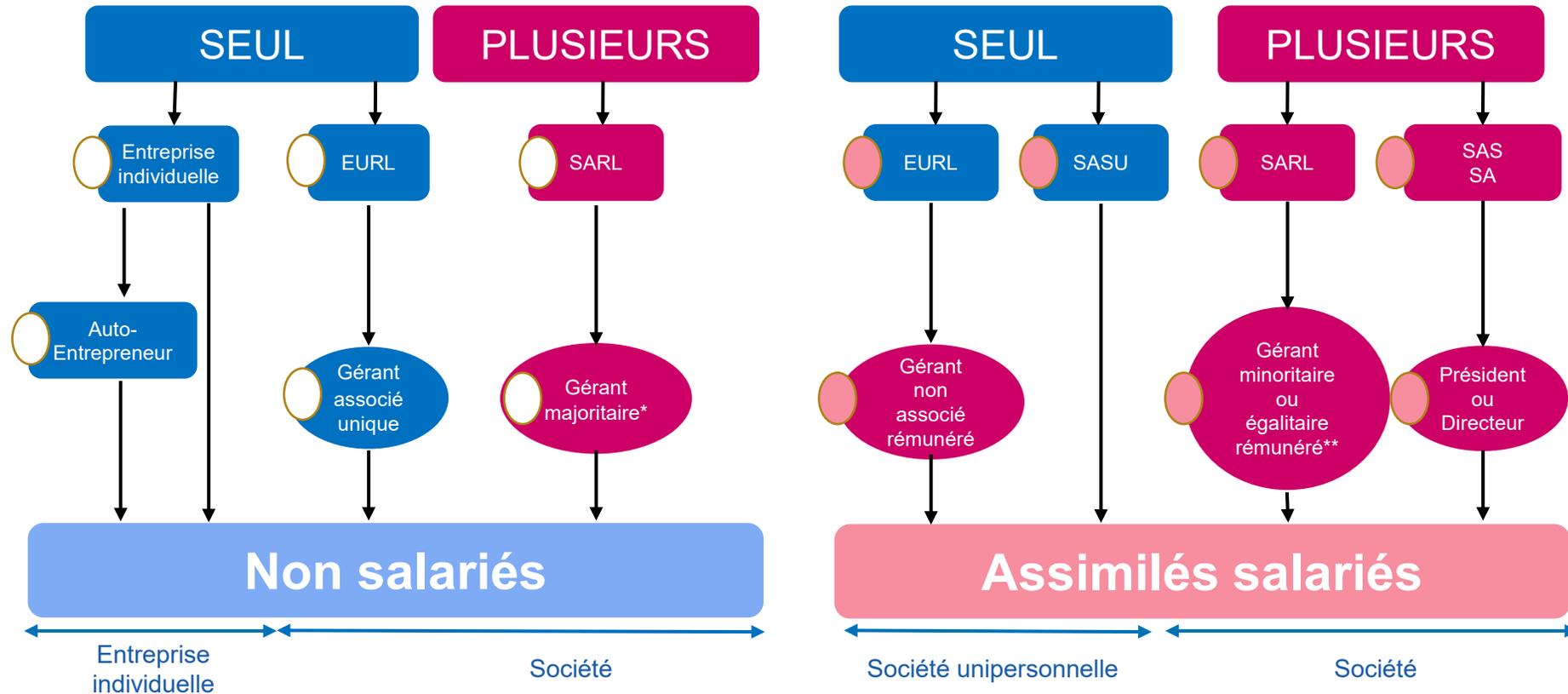
(en trimestres)



(en points)

***Depuis le 1^{er} janvier 2020**, les travailleurs indépendants cotisent à l'assurance retraite pour le régime de base et pour la retraite complémentaire des artisans, commerçants et industriels.*

Quel statut juridique choisir ?



* ou appartenant à un collège de gérance majoritaire

** Gérant rémunéré appartenant à un collège de gérance égalitaire ou minoritaire ; Gérant non associé délégué, associé minoritaire rémunéré

Consultez mon-entreprise.urssaf.fr



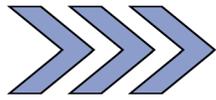
Je relève de la CIPAV si je suis profession libérale

Dans l'un des domaines suivants :

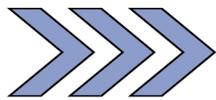
- architecte, architecte d'intérieur, économiste de la construction, maître d'œuvre, géomètre expert ;
- ingénieur conseil ;
- moniteur de ski, guide de haute montagne, accompagnateur de moyenne montagne ;
- ostéopathe, psychologue, psychothérapeute, ergothérapeute, diététicien, chiropracteur, psychomotricien;
- artiste non affilié à la maison des artistes ;
- expert en automobile, expert devant les tribunaux, mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
- guide-conférencier.

Je suis **salarié et micro-entrepreneur**.
Quels avantages ? Quels droits retraite ?

Je suis salarié et micro-entrepreneur



Je cotise sur mon **salaire de salarié** ce qui garantit ma protection sociale.



Je cotise également sur le **chiffre d'affaires de mon activité** de micro-entrepreneur.



Sur mon relevé de carrière, **les cotisations de mes 2 activités s'ajoutent** et serviront pour le calcul de ma retraite (dans la limite d'un certain plafond).

Quelle est le revenu de mon activité de micro-entrepreneur retenu pour le calcul de ma retraite ?

Le montant présent sur mon relevé de carrière est **calculé sur la base du chiffre d'affaires annuel diminué de l'abattement forfaitaire**, comme en matière fiscale.

Taux d'abattement forfaitaire en fonction de l'activité

Activité	Abattement forfaitaire appliqué
BIC Vente	71 %
BIC Prestations	50 %
BNC	34 %

Je crée une activité de **micro-entrepreneur** dans la **vente** (activité commerciale)

Mon chiffre d'affaires est de **21 000 euros annuels.**

En appliquant l'abattement de 71 % → **6 090 euros**



Sur le relevé de carrière et pour le calcul de la retraite, **ce sont ces 6 090 euros qui seront éventuellement pris en compte** dans le calcul de la moyenne de mes 25 meilleures années.



*Micro-entrepreneur : **pour démarrer une activité ou en complément d'une activité salariée.***

Je me renseigne en chambre consulaire sur le statut le plus approprié pour me garantir une bonne protection sociale.

**Je suis chômeur- créateur d'entreprise,
je bénéficie de l'ACRE.
Quel impact sur ma retraite ?**

Je suis **chômeur créateur d'entreprise**, je bénéficie de **l'ACRE**

Vous êtes exonéré de certaines charges sociales.

Néanmoins pour la retraite → **des trimestres sont validés**

À noter : le dispositif de l'ARCE (Aide à la reprise ou à la création d'entreprise) est une aide financière versée par Pôle Emploi qui permet aux entrepreneurs de percevoir, sous conditions, une partie du reliquat des droits aux allocations chômage sous forme de capital.

*L'ARCE n'est pas soumise aux cotisations vieillesse. **Elle n'ouvre donc pas droit à la validation de trimestres auprès de l'Assurance retraite.***

Quels droits pour mon **conjoint** ?

Mon conjoint va **travailler dans mon entreprise,** que dois-je faire ?

Vous faire conseiller auprès des chambres consulaires,
et **choisir un statut pour votre conjoint.**



Important pour sa protection sociale
et donc **pour sa retraite**

S'il m'arrive quelque chose, quels sont les droits de mon conjoint ?

Capital décès → CPAM

Pension de réversion → Carsat / Assurance retraite

Les conditions

- Mariage
- 55 ans
- Ressources

Plus d'informations sur [lassuranceretraite.fr](https://www.lassuranceretraite.fr)



Je souhaite **embaucher un salarié**

Et pourquoi pas un senior ?

Pourquoi ? Bénéficiaire d'un salarié expérimenté

Employer un **salarié à mi-temps** (retraite progressive)
ou en **cumul emploi-retraite**



Retraite progressive

Aménagement de fin de carrière, 2 ans avant l'âge légal de départ en retraite. Le salarié perçoit une partie de sa retraite tout en exerçant une ou plusieurs activités à temps partiel.



Cumul emploi-retraite

Possibilité de cumuler un emploi avec un retraite. Certaines règles sont à respecter, pour les salariés comme pour les indépendants.

Quel est le **site de référence** de la retraite ?

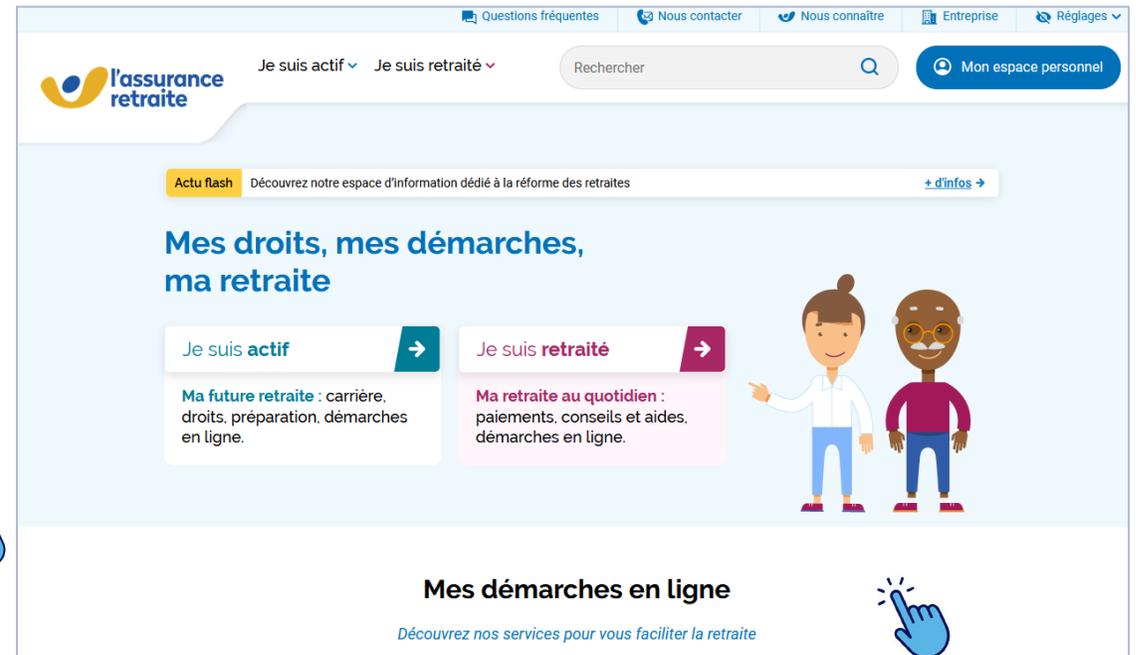
Site de référence : lassuranceretraite.fr

Nos 4 conseils

- ✓ Créer son espace personnel 
- ✓ Visualiser son **relevé de carrière**

Et lorsque l'on est plus proche de la date de départ en retraite

- ✓ S'inscrire à mon agenda retraite 
- ✓ Faire sa **demande de retraite en ligne** (une demande unique pour tous les régimes)



The screenshot shows the homepage of the website 'l'assurance retraite'. At the top, there is a navigation bar with links for 'Questions fréquentes', 'Nous contacter', 'Nous connaître', 'Entreprise', and 'Réglages'. Below this, there are tabs for 'Je suis actif' and 'Je suis retraité', a search bar, and a 'Mon espace personnel' button. The main content area features an 'Actu flash' banner about the pension reform, followed by the heading 'Mes droits, mes démarches, ma retraite'. There are two main sections: 'Je suis actif' with a sub-heading 'Ma future retraite : carrière, droits, préparation, démarches en ligne.' and 'Je suis retraité' with a sub-heading 'Ma retraite au quotidien : paiements, conseils et aides, démarches en ligne.'. To the right of these sections is an illustration of two people. At the bottom, there is a section for 'Mes démarches en ligne' with the text 'Découvrez nos services pour vous faciliter la retraite' and a hand cursor icon pointing to it.

MERCI DE VOTRE ÉCOUTE

Avez-vous des questions...

...sur les risques
professionnels ?

...sur les cotisations
retraite ?

**RDV sur le stand Carsat & Urssaf
au village 3**